



UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté de médecine
École des sciences de la réadaptation

CONTRAT D'APPRENTISSAGE STAGE III (AUD-6023)

Nom de l'étudiant(e) : _____

Nom de la ou des personne(s)
superviseure(s) : _____

Nom de l'établissement : _____

Dates du stage : _____

SECTION DE L'ÉTUDIANT(E)

EXPÉRIENCES ANTÉRIEURES DE L'ÉTUDIANT(E)

Cours suivis en lien avec la (les) clientèle(s) du stage :

Stages précédents :

Stage	Lieu et clientèle(s)	Apprentissages réalisés
Stage I (10 jours)		
Stage II (15 jours)		

Expériences personnelles pertinentes :

OBJECTIFS CIBLÉS

Les compétences à développer sont précisées dans la grille d'évaluation du stage III.

Objectifs ou compétences à améliorer à la suite du stage II :

Autres objectifs ou attentes de l'étudiant(e) :

SECTION DE LA OU DES PERSONNE(S) SUPERVISEURE(S)

OBJECTIFS CIBLÉS

Les compétences à développer sont précisées dans la grille d'évaluation du stage III.

Autres objectifs ciblés par la ou les personne(s) superviseure(s) :

ATTENTES

Horaire :

Documents à remettre et précisions sur l'échéance :

Autres :

MODE DE SUPERVISION

Nombre de personnes superviseures impliquées :

Partage du temps de supervision (pourcentage respectif) :

Modalité de rétroaction et disponibilités de la ou les personne(s) superviseure(s) :

Date de l'évaluation mi-stage :

Date de l'évaluation finale :

ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

L'évaluation est réalisée à l'aide de la grille d'évaluation du stage III.

L'étudiant(e) doit être évalué(e) en fonction du profil attendu pour chacune des sous-compétences ciblées dans le stage III.

L'obtention de la note de passage (67 %) pour chaque compétence est nécessaire à la réussite du stage. Pour la compétence Expertise clinique, la note de passage est exigée pour les sections Évaluation et Intervention. De plus, pour certaines sous-compétences du Professionnalisme, l'étudiant(e) doit atteindre un niveau satisfaisant (cotation 3 ou 4) pour que le stage soit réussi. Ces sous-compétences sont précisées dans la grille d'évaluation. Le calcul des notes pour chaque compétence, ainsi que le calcul de la note finale sont réalisés par la responsable de formation pratique de l'Université.

ENGAGEMENT ET SIGNATURES DE LA OU DES PERSONNE(S) SUPERVISEURE(S) ET DU OU DE LA STAGIAIRE

Nous nous engageons à respecter les termes de ce contrat.

En cas d'annulation d'une journée de stage, nous conviendrons d'une date de reprise.

Si des modifications doivent être effectuées pour notre satisfaction mutuelle, elles devront être annexées au présent contrat, acceptées et signées par toutes les parties en présence. La coordonnatrice des stages pourra être consultée en cas de difficultés ou de conflit.

Signature de l'étudiant(e)

Signature de la ou des personne(s)
superviseure(s)

Date : _____